Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Sikaflex®-201 US

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de la compagnie : Sika Canada Inc.

601, avenue Delmar

Pointe-Claire, QC H9R 4A9

Canada

www.sika.ca

Téléphone : (514) 697-2610 / 1 (800) 933-7452

Fac-similé : (514) 694-2792

Adresse courriel de Services

Santé et Sécurité

ehs@ca.sika.com

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

CANUTEC (frais virés) (613) 996-6666 (24 hours)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1A

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Inhalation)

: Catégorie 2 (organes de l'ouïe)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur : Danger

Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H350i Peut provoquer le cancer par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une ex-

position prolongée en cas d'inhalation.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention**:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/

vapeurs/ aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas

sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protec-

tion/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beau-

coup d'eau.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Con-

sulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter

un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

Attention : Des rapports ont associé qu'une exposition répétée et prolon-

gée à certains produits chimiques présents dans ce produit peut causer des dommages permanents au cerveau, au foie, aux reins et au système nerveux central. Un mauvais usage à des concentrations délibérées et l'inhalation des vapeurs peuvent

être nocifs ou mortels.

Autres dangers

Inconnu.

Renseignements supplémentaires

Si le produit est sous forme liquide ou de pâte, les dangers pour la santé énumérés liés à la poussière ne sont pas considérés comme importants. Cependant, le produit peut contenir des substances qui pourraient être des risques potentiels si elles se retrouvent dans l'air, en raison de meulage, le ponçage ou d'autres procédés abrasifs.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
xylène	1330-20-7	>= 2 - < 5

2/12

Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

éthylbenzène	100-41-4	>= 0 - < 1
quartz (SiO2) <5μm	14808-60-7	>= 0 - < 1
1,3-Propanediol, 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-, polymer with 1,3-diisocyanatomethylbenzene	53317-61-6	>= 0 -< 1
and 2,2'-oxybis[ethanol]		

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Consulter un médecin.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la

peau

: Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés.

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

: Retirez les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécia-

liste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: effets sensibilisants effets cancérogènes Réactions allergiques

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé

et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer le cancer par inhalation.

Risque présumé d'effets graves en cas d'expositions répétées

ou prolongées par inhalation.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

être éliminés conformément à la réglementation locale en viqueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle. Refusez l'accès aux personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Conseils pour une manipulation sans danger

 Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir le chapitre 8).

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est

utilisé.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'appli-

cation.

Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipula-

tion des produits chimiques.

Conditions de stockage sures

: Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Garder dans le contenant original.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Conserver conformément à la réglementation locale.

Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
xylène	1330-20-7	TWA	100 ppm 434 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	150 ppm 651 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP	100 ppm 434 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	150 ppm 651 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	100 ppm	CA BC OEL
		STEL	150 ppm	CA BC OEL
		TWA	100 ppm	ACGIH
		STEL	150 ppm	ACGIH
éthylbenzène	100-41-4	TWA	100 ppm 434 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	125 ppm 543 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm 434 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	125 ppm 543 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
		STEL	125 ppm	ACGIH
quartz (SiO2) <5μm	14808-60-7	LMPT (Frac- tion respi- rable)	0.1 mg/m3	CA ON OEL
		TWA (Ma- tières parti- culaires res- pirables)	0.025 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Respi- rable)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m3 (Silice)	ACGIH

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres	Échantil-	Temps	Concentra-	Base
		de contrôle	lon biolo-	d'échan-	tion admis-	
			gique	tillon-	sible	
				nage		

Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

xylène	1330-20-7	Acides mé- thylhippu- rique	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que pos- sible après l'arrêt de l'exposi- tion)	1.5 g/g créatinine	ACGIH BEI
éthylbenzène	100-41-4	Somme de l'acide mandélique et de l'acide phényle glyoxylique	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que pos- sible après l'arrêt de l'exposi- tion)	0.15 g/g créatinine	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique

: L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/yapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de

(gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.

Protection des mains

Remarques : Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.

Protection des yeux : Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

lunettes protectrices conformes aux normes et règles ap-

prouvées doivent être portées.

Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

Protection de la peau et du

corps

: Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spé-

cificités du poste de travail.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

la manipulation du produit.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protec-

tion avant d'entrer dans les zones à manger.

Se laver à fond après manipulation.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : pâte

Couleur : divers

Odeur : aromatique

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion /

Point de congélation

: Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : Sans objet

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supé-

rieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : ()

0.01 hPa (0.01 mmHg)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : env. 1.4 g/cm3 (20 ℃ (68 °F) ())

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

: Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : env. > 20.5 mm2/s (40 °C)

Propriétés explosives : Donnée non disponible

poids moléculaire : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Ce produit est chimiquement stable.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Produits incompatibles : Donnée non disponible

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 40 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

1,3-Propanediol, 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-, polymer with 1,3-diisocyanatomethylbenzene and 2.2'-oxybis[ethanol]:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau: Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation.

IARC Groupe 2B : Peut-être cancérogènes pour l'homme

Dioxyde de titane 13463-67-7

éthylbenzène 100-41-4

Noir de carbone amorphe 1333-86-4

Groupe 1: Cancérogène pour l'homme

quartz (SiO2) <5µm 14808-60-7

NTP Connu pour être cancérigène pour l'homme

quartz (SiO2) <5μm 14808-60-7

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (organes de l'ouïe) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

 Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les

égouts et cet conduits d'évacuation.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus

: La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sousproduits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les

autorités locales.

Emballages contaminés

: Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation nationale

TMD (route/train)

Marchandise non dangereuse

Réglementations internationales

IATA-DGR

Marchandise non dangereuse

Code IMDG

Marchandise non dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Liste canadiennes

Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 12/21/2016

Préparé par : R & D de Sika Canada Inc.

Avis au lecteur:

CAS

DNEL

Les renseignements contenus dans la fiche signalétique s'appliquent seulement au produit particulier de Sika Canada, identifié et décrit aux présentes. Ces renseignements ne sont pas destinés à traiter, ni ne traitent l'utilisation ou l'application du produit identifié de Sika, en combinaison avec aucun autre matériel, produit ou processus. Tous les renseignements énoncés aux présentes sont fondés sur les données techniques relatives au produit identifié, que Sika croit fiables à la date des présentes. Avant d'utiliser un produit quelconque de Sika, l'utilisateur doit toujours lire et suivre les avertissements et instructions de la plus récente fiche technique du produit, l'étiquette du produit et la fiche signalétique du produit particulier de Sika, disponibles sur notre site Internet et/ou au numéro de téléphone ci-inclus.

SIKA N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DESDITS RENSEIGNEMENTS OU DE LEUR UTILISATION. SIKA NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT. SIKA DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE MANIÈRE QUI VIOLE UN QUELCONQUE BREVET OU QUI CONTREVIENT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES TIERS.

Toutes les ventes de produits Sika sont sous réserve de ses modalités de vente courantes disponibles sur le site Internet www.sika.ca ou en téléphonant au 514-697-2610.

Texte complet d'autres abréviations

ADD	A 1 /	1 116 1		1 1
ADR	Accord alironaan	relatif au transport	odh lennatannal dae	marchandicae
	Accord curobeen	Tolalli au lialissoli	. IIIIGIIIalional acs	i i i ai ci i ai i ai sco

Dangereuses par Route Chemical Abstracts Service Derived no-effect level

EC50 Half maximal effective concentration

GHS Globally Harmonized System

IATA International Air Transport Association

IMDG International Maritime Code for Dangerous Goods

LD50 Median lethal dosis (the amount of a material, given all at once, which

causes the death of 50% (one half) of a group of test animals)

LC50 Median lethal concentration (concentrations of the chemical in air that

kills 50% of the test animals during the observation period)

MARPOL International Convention for the Prevention of Pollution from Ships, 1973

as modified by the Protocol of 1978

OEL Occupational Exposure Limit

PBT Persistent, bioaccumulative and toxic PNEC Predicted no effect concentration

REACH Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the

Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a

European Chemicals Agency

SVHC Substances of Very High Concern

Sikaflex®-201 US



 Version
 Date de révision:
 Numéro de la FDS:

 1.5
 12/21/2016
 000000604224

vPvB Very persistent and very bioaccumulative

CA / 3F